
LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ





Eric THIROUIN

POUR UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE !

Les défis de l'agriculture n'ont jamais été aussi nombreux : évolution du climat, défi alimentaire mondial, résilience face aux aléas climatiques et économiques, sans oublier la transition écologique et énergétique. Les producteurs de blé disposent de nombreux atouts pour relever ces défis mais, pour ce faire, ils ont aussi besoin de mesures d'accompagnement justes et adaptées et d'une trajectoire claire et réaliste.



Daniel PEYRAUBE

POUR UN MAÏS ENGAGÉ !

Nous avons pris l'engagement d'entraîner la maïsiculture française dans la voie de la durabilité. Cette durabilité se construira jour après jour grâce à l'énergie de notre filière, la résilience de notre plante et nos échanges avec d'autres parties prenantes de la société. Mais il n'y aura pas de durabilité sans rentabilité. Stockage de l'eau, dispositif assurantiel performant, accès à l'innovation génétique, PAC au service de la compétitivité... sont autant de leviers indispensables.

ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les attentes des consommateurs évoluent vers des produits diversifiés, locaux, de qualité. Fort de nombreux échanges avec les représentants et observateurs de la société, l'AGPB et l'AGPM s'engagent à y répondre.

La certification environnementale, une réponse

La certification Haute Valeur Environnementale - HVE - est la référence en matière de pratiques environnementales vertueuses et unanimement reconnue lors des Etats Généraux de l'Alimentation. L'AGPB et l'AGPM ont l'ambition d'engager les producteurs dans cette démarche de progrès.

Cette évolution doit s'accompagner d'une juste rémunération : le dispositif HVE de niveau 2 devra, à minima, faciliter l'accès aux aides de la PAC. Les exploitations qui souhaitent s'engager vers l'excellence environnementale, couronnée par la certification HVE (niveau 3), devront pouvoir valoriser leurs productions sur les marchés avec l'appui de l'aval.

Un contrat de solutions

Face à la multiplication des interdictions et restrictions en matière de protection des plantes, les producteurs se trouvent dans des impasses pour protéger la production et sa qualité. Développer l'accès à la recherche et à l'innovation pour redonner des perspectives, telle est la dynamique du contrat de solutions engagé vers la recherche de réponses pragmatiques aux difficultés des exploitations.

PRIORITÉS

- Accompagner financièrement la transition agroécologique pour atteindre l'objectif de certification environnementale
- Enrichir le référentiel HVE par la prise en compte des spécificités des exploitations céréalières et maïsicoles
- Préserver la compétitivité par des aides à l'investissement vers l'excellence environnementale
- Débloquer les initiatives de stockage de l'eau dans le cadre des projets de territoires
- Compter sur l'accompagnement de l'INRAE au côté de l'Institut technique ARVALIS en matière d'innovation notamment génétique (NBT)

EN 2025, CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

CHIFFRES CLÉS



OBJECTIF

50%

EXPLOITATIONS
CERTIFIÉES
HVE, HVE2, BIO



OBJECTIF

10 000

EXPLOITATIONS
MAÏS CERTIFIÉES
HVE



CONTRIBUTEURS DE SOLUTIONS AU SERVICE DU CLIMAT

Les céréales sont au cœur d'une bioéconomie qui nourrit, capte du carbone et produit de l'énergie, des matériaux, au sein de systèmes de cultures toujours plus innovants. Ces cultures sont une solution pour le climat.

Capter plus de carbone

L'AGPB et l'AGPM se sont engagées dans la définition d'une méthode grandes cultures « bas carbone », labellisée par l'Etat, qui définira l'ensemble des leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre pouvant être mis en œuvre dans les exploitations pour stocker davantage de carbone. Les producteurs pourront ainsi proposer des crédits carbone sur le marché de la compensation carbone et en faire une source de revenu supplémentaire.

Produire des ressources énergétiques renouvelables

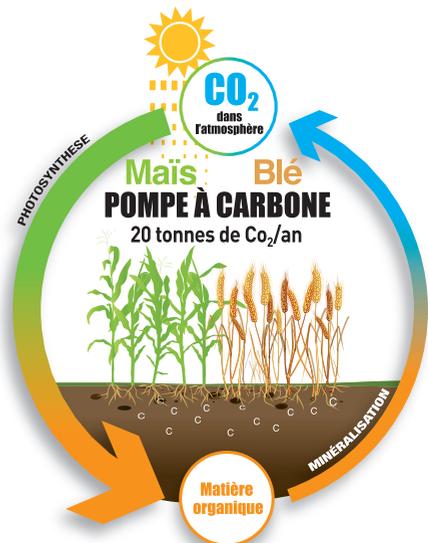
Les transports sont au cœur de l'enjeu climatique et l'utilisation du bioéthanol demeure l'une des solutions les plus efficaces et immédiatement disponible pour décarboner l'essence. La progression spectaculaire du E85 montre que nos concitoyens ne demandent qu'à rouler plus vert. En matière de biogaz, les producteurs sont prêts à relever le défi à condition d'avoir les moyens de s'engager dans des projets de méthanisation viables, pouvant incorporer une part de cultures à haut pouvoir méthanogène et favorisant l'utilisation d'inter-cultures.

Lutter contre le gaspillage

Issus de nos productions, les bioplastiques compostables, tels que les sacs de fruits et légumes et les dosettes de café, sont amenés à se développer dans le cadre de la nouvelle loi. Il est important d'aller plus loin en encourageant ces matériaux naturels et innovants, sources de valeur ajoutée dans nos territoires.

PRIORITÉS

- Reconnaître la méthode sectorielle bas carbone proposée par les grandes cultures
- Relever les objectifs d'incorporation de bioéthanol, et celui du bioéthanol de 1^{ère} génération au-delà du plafond de 7%
- Se donner une nouvelle ambition en matière de biogaz et de bioplastiques



20 T DE CO₂

HA / AN

UNE PAC AU SERVICE DU MODÈLE AGRICOLE EUROPÉEN

Face à des attentes de plus en plus fortes des citoyens, les choix politiques et budgétaires doivent être à la hauteur des enjeux.

La PAC doit :

- 1 Accompagner la transition agroécologique avec la préservation de la compétitivité des exploitations et le respect des équilibres alimentaires mondiaux**
- 2 Protéger les agriculteurs** face aux aléas climatiques et de marché,
- 3 Lutter contre les distorsions** de concurrence,

Les producteurs français attendent des pouvoirs publics des décisions responsables et justes sur la future PAC répondant à l'ensemble des enjeux économiques, climatiques, sanitaires et sociétaux.

PRIORITÉS

- Consolider le budget de la PAC pour tenir compte des nouvelles priorités du Green Deal
- Rendre accessible l'Ecoscheme en reconnaissant les producteurs engagés dans la certification environnementale HVE niveau 2
- Stopper les distorsions de concurrence en définissant des règles communes
- Améliorer la gestion des risques par la prise en compte de l'OMNIBUS
- Soumettre les importations aux mêmes exigences que la production européenne
- Permettre les investissements liés au stockage de l'eau dans le 2^{ème} pilier
- Ne pas importer l'alimentation que les français ne veulent pas

CHIFFRES CLÉS



100€/HA

**ECART AIDE PAC P1 + P2
ENTRE UN PRODUCTEUR
ALLEMAND ET FRANÇAIS**



UNE NÉCESSITÉ : PRENDRE SON IMAGE EN MAIN

Face aux multiples attentes des citoyens, les producteurs ont décidé de prendre la parole pour faire reconnaître leur savoir-faire et les efforts accomplis. Ils souhaitent ainsi s'engager vers un nouveau pacte avec la société et faire la lumière sur leur métier.

Cet épi m'épate

La campagne «Cet épi m'épate» s'attache à rendre le maïs et sa culture plus proche des gens, notamment à travers des visuels humoristiques et décalés. Elle montre le rôle du maïs dans l'économie des territoires et valorise ses utilisations culinaires.



Les nouveaux céréaliers

Incarnée par des producteurs français, la campagne des nouveaux céréaliers ambitionne de faire la lumière sur des femmes et des hommes qui incarnent des valeurs fortes :

**FIERTÉ QUALITÉ INNOVER
VOCATION NOURRIR
PROTÉGER TERRE**

PRIORITÉS

- Inviter les décideurs à porter un nouveau regard sur les producteurs
- Lutter politiquement et sans relâche contre la stigmatisation médiatique
- Valoriser les efforts de communication positive
- S'appuyer sur la science avant toute prise de décision



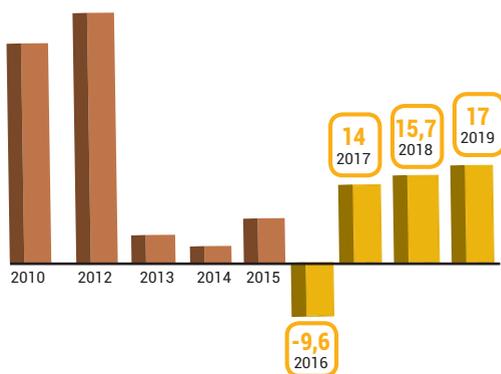
L'ÉCONOMIE, MOTEUR DE LA POLITIQUE AGRICOLE FRANÇAISE

Les producteurs confrontés aux aléas du marché et du climat sont soumis à des revenus très instables comme peu de secteurs économiques le sont.

Les revenus atteignent 17.000 €/an après retrait des cotisations sociales, et ce malgré une récolte 2019 satisfaisante. Depuis 2013 ils se sont versés en moyenne 6.000 €/an après charges sociales soit l'équivalent d'un ½ SMIC. Leur revenu est ainsi inférieur de 23% à celui de la moyenne nationale des agriculteurs. Dans ce contexte, il faut cesser de faire peser de nouvelles charges sur les producteurs.

X 1000 €

résultat courant actif non salarié



Résultat courant moyen annuel des producteurs de grandes cultures français, avant impôt et après cotisations sociales de l'exploitant (Otex Céréales, oléagineux, protéagineux)

PRIORITÉS

- Stopper l'avalanche de charges et de contraintes (suppression des solutions phytosanitaires, instauration de zones de non traitement, séparation vente/conseil, augmentation de la RPD, instauration de taxes antidumping, blocage du stockage de l'eau)
- Bâtir un socle de mesures concrètes pour les zones intermédiaires

CHIFFRES CLÉS

17 000 €/AN

C'EST LE REVENU
2019



LES CHIFFRES CLÉ DE LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE



110 000

PRODUCTEURS
DE GRANDES
CULTURES



1^{ER}

PRODUCTEUR &
EXPORTATEUR EUROPÉEN
DE BLÉ ET MAÏS



50%

DE BLÉ TENDRE
EXPORTÉ



51%

DE LA SURFACE
ARABLES FRANÇAISE
EN CÉRÉALES



5^{ÈME}

PRODUCTEUR
MONDIAL
DE BLÉ



1^{ER}

EXPORTATEUR MONDIAL
DE SEMENCES DE MAÏS ET
DE CÉRÉALES À PAILLE



1^{ER}

EXPORTATEUR EUROPÉEN
DE MAÏS DOUX
ET DE MAÏS POP CORN



3/4

DES AGRICULTEURS
FRANÇAIS CULTIVENT
DES CÉRÉALES



8 Mds €

D'EXCÉDENT
COMMERCIAL
CÉRÉALIER



100

AIRBUS EXPORTÉS
PAR AN



70 MT

DE CÉRÉALES
PRODUITES
PAR AN



1/3

DE LA SURFACE
AGRICOLE FRANÇAISE
EN CÉRÉALES



**Association Générale des producteurs de Blé
et autres céréales**

23,25 avenue de Neuilly
75116 Paris
Tél. : 01 44 31 10 10
contact@agpb.fr

RETROUVEZ L'AGPB SUR :

www.agpb.fr
www.lesnouveauxcerealiers.fr
@AGPB_cerealiers
Chaîne Youtube AGPB



AGPM
maizeurop

**Association Générale
des producteurs de Maïs**

23,25 avenue de Neuilly
75116 Paris
Tél. : 01 44 31 10 10
contact@agpm.fr

RETROUVEZ L'APGM SUR :

www.agpm.fr
@AGPM_maïs
Chaîne Youtube : Maizeurop

